

Débats sur le désarmement

1957

Les débats sur les problèmes du désarmement, ouverts sous l'égide des Nations Unies peu après la fin de la seconde guerre mondiale, se poursuivent depuis plus de dix ans. Pendant presque toute cette période, l'Union soviétique ne s'est guère montrée sérieusement résolue à conclure un accord de désarmement. Toutefois, depuis mai 1955 et surtout depuis le début de 1957 un ensemble d'indices permettait de croire qu'on était peut-être arrivé à l'étape d'un désarmement partiel. Bien que le Sous-Comité de la Commission du désarmement des Nations Unies n'ait pu négocier d'accords précis sur ce point, ses réunions de mars à septembre ont fait naître certains espoirs jusqu'au moment des dernières discussions. Vu l'importance de ces négociations et de celles qui se sont déroulées lors de la douzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en raison aussi de leur longueur et de leur complexité, il a été jugé utile d'établir le présent rapport pour donner une vue d'ensemble des débats sur le désarmement qui se sont tenus en 1957.

I. Historique

La Commission sur le désarmement des Nations Unies a été créée par une résolution de l'Assemblée générale 502(VI), en date du 11 janvier 1952, qui lui transmettait les pouvoirs de la Commission de l'énergie atomique et de la Commission des armements de type classique. Elle se compose des représentants des membres du Conseil de sécurité et du délégué du Canada. Au cours de ses premiers mois de fonctionnement, la Commission du désarmement a tenu vingt-six réunions; ensuite, elle ne s'est plus réunie que pour passer en revue les travaux de son Sous-Comité et c'est au dehors que se sont tenus les débats détaillés touchant les grands problèmes du désarmement.

La résolution 715(VIII) du 28 novembre 1953, adoptée sur la proposition de la France et de l'Inde par l'Assemblée générale, demandait à la Commission d'envisager la formation d'un Sous-Comité réunissant les représentants des puissances directement intéressées au problème. Le 19 avril 1954, la Commission approuva la formation de cet organisme, qui devait se composer des délégués du Canada, des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni et de l'URSS. Entre le 13 mai 1954 et la fin de 1956, le Sous-Comité se réunit 86 fois; à son ordre du jour il inscrivit entre autres le débat sur les conditions nécessaires à l'établissement d'un large programme de désarmement, sur les étapes de sa mise en œuvre, sur la question d'un accord partiel qu'il serait possible de réaliser sans qu'il s'y attache de conditions d'ordre politique. Au sein du Sous-Comité on parvint à se rapprocher d'un accord de désarmement portant sur les armes classiques et on s'entendit sur la nature d'un programme de contrôle. Néanmoins les membres de cet organisme ne purent guère s'entendre sur le désarmement nucléaire.